

CHAMPCELLA

BULLETIN MUNICIPAL GRATUIT - JUIN 2025

INFOS





Sommaire



Page 2
Edito
Pages 3-4-5-6
Vie municipale
Page 7-8-9
Vie locale
Pages 10-11
Histoire
Page 12
Infos générales

Chers Champcellouires,

Gérer une petite commune, c'est avancer chaque jour, il faut composer avec des budgets serrés, des règles toujours plus exigeantes et des attentes bien légitimes.

Mais malgré tout cela, nous continuons à avancer avec détermination.

Pour 2025, nous avons établi un budget équilibré et maîtrisé (voir page 3). Cela nous permet de poursuivre les projets nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie sans alourdir la pression fiscale.

La vie d'une commune, c'est aussi un travail de fond moins visible mais essentiel : constituer des dossiers, aller chercher les subventions indispensables à la réalisation de nos aménagements. Ces efforts sont souvent longs et techniques.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui font vivre le village : les élus investis, les associations dynamiques, les habitants engagés, les enseignants et le personnel communal. Chacun participe à la vitalité de notre commune.

La vie d'une commune c'est aussi le vivre ensemble, des moments qui nous rassemblent, la fête du village, les après-midi jeux, les animations, la bibliothèque municipale...

C'est aussi les élans de solidarité qui ont permis la mise en eau des canaux ou identifier un coin pour l'aménagement à venir d'un lieu convivial.

J'adresse une pensée sincère à celles qui nous ont quittées ces derniers mois.

Merci à chacun. Continuons de faire vivre notre commune dans la simplicité, la solidarité et le respect.

Le Maire, J. Pons

Horaires ouverture du secrétariat au 01/07/2025

Mardi 9 h à 12 h **Nouveau**
Jeudi 9 h à 12 h

Merci de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture pour plus d'efficacité du secrétariat.

Pour toutes urgences sur la commune en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, veuillez contacter un élu.

Permanences du maire :
Les jeudis sur RDV

Contact

Mairie de Champcella

23, rue du Pied de Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : mairie@champcella.fr

S.I.V.U. Champcella-Freissinières

23, rue du Pied de Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : sivu@champcella.fr **Nouveau**

Horaires ouverture : Mercredi 9 h à 12 h

Ecole Maternelle

26, rue du Pied de Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47 - Courriel : ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

116, route de la Lauzette, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 98 04 - Courriel : bibliotheque@champcella.fr **Nouveau**

Horaires ouverture Mardi : 14 h 30 à 16 h 30 et Samedi : 10 h à 12 h

Champcella Infos

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

Le maire, J. Pons

Conception et rédaction

L. Rey, 1^{ère} adjointe

Crédit photos

L. Rey, J. Bouquemont,

Couverture

J. Bouquemont

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 06/2025

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 06/2025

Pour suivre l'actualité de la commune

<https://champcella.fr/news>

www.facebook.com/people/Commune-de-Champcella/100068661726925/

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Download on the App Store GET IT ON Google Play SEARCH ON the Play Store

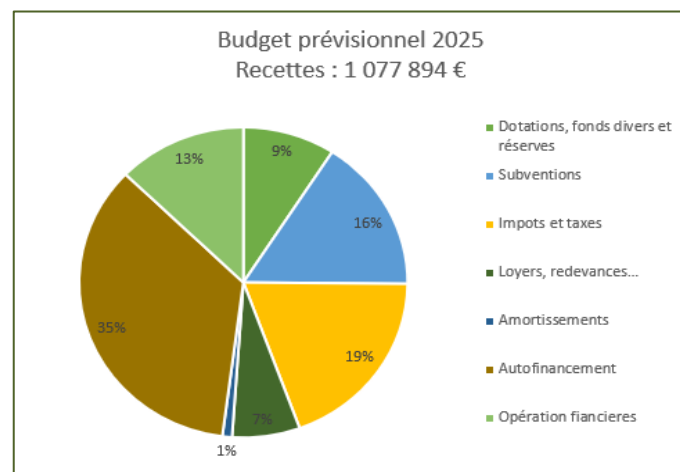
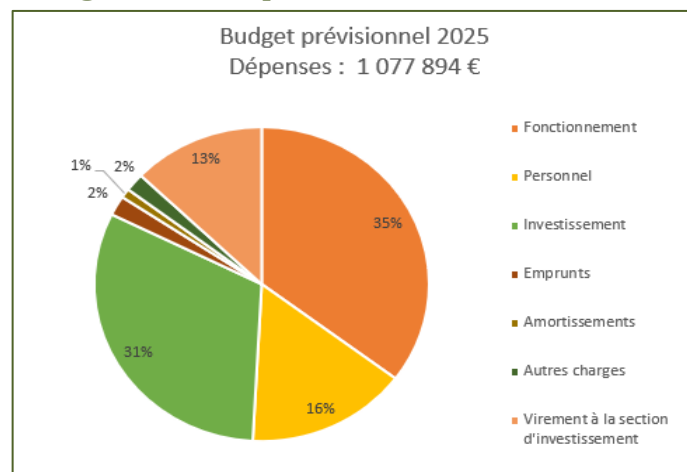
Compte Administratif 2024

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations	298 417,62€	352 747,88€	117 560,01€	248 626,65€
Résultats		54 330,26€		131 066,64€

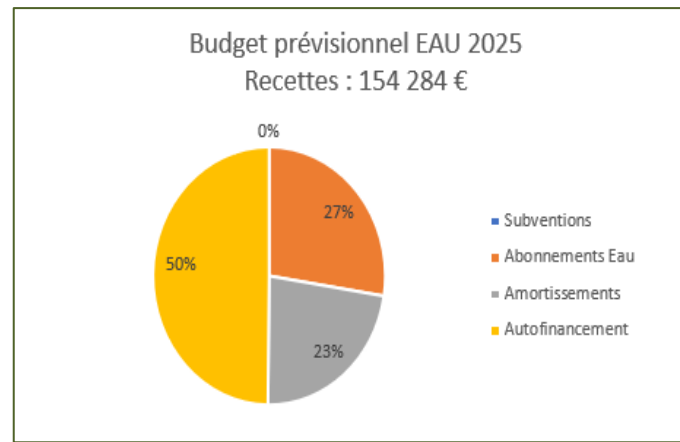
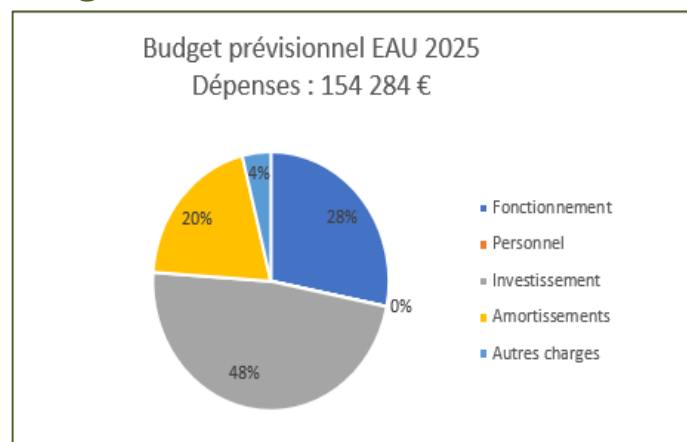
Compte Administratif Eau 2024

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations	41 703,51€	50 414,96€	37 943,20€	24 092,04€
Résultats		8 711,45€	13 851,16€	

Budget Principal 2025



Budget Eau 2025



Subventions 1er semestre 2025

Collège des Giraudes (Voyage Porquerolles)	100.00 €
Association « Les Marmots »	400.00 €
Association « Les Marmots »	50.00 €
Randonnée des bibliothèques	248.00 €
FNACA	100.00 €
Association « Autour de la Biaysse »	2 000.00 €
Fonds de Solidarité Logement	73.20 €
Comité des fêtes (RDV des Canaux)	140.00 €

Taxes locales 2025

Taxe foncière (Bâti)	38.63 %
Taxe foncière (Non bâti)	91.88 %
Taxe habitation (Résidence secondaire)	14.24 %

Etat civil 2025

Décès	
Tibat Myriam ép. Besombes	le 31.03.2025
Guieu Geneviève ép. Pinatel	le 20.04.2025
Anthouard Blanche ép. Cheylan	le 08.05.2025
Naissance	
Guéret Louison	le 02.07.2025

Travaux en régie 1er sem 2025

Voirie communale

Dépose des bacs à graviers
Démontage des engins de déneigement
Entretien des routes de montagne
Pose de la signalétique site escalade
Débroussaillage des abords des routes communales
Pose des chicanes au Chambon
Pose de caniveau devant le four du Chambon

Bâtiments communaux

Entretien courant des bâtiments et du cimetière
Peinture du secrétariat et salle polyvalente
Mise en route des cabanes pastorales
Petits travaux à l'école maternelle
Pose d'une borne de recharge véhicule électrique à Ville
Entretien des espaces verts communaux

Réseau d'Eau Potable

Relevés mensuels des débits des réservoirs
Analyses d'eau potable avec l'entreprise Carso

Divers

Mise en route des fontaines
Entretien des véhicules et du matériel communal
Relevés mensuels : Débits des canaux Ville et Chambon
Mise à disposition de l'agent pour les associations
Mise à disposition pour la commune de Freissinières*

* Depuis 2022, les communes de Champcella et Freissinières ont passé une convention de mise à disposition de leurs agents techniques (pour l'exécution de missions difficiles à mener seul) et de mutualisation de leurs matériels.



Antenne de téléphonie mobile

Le mercredi 26 février, nous avons reçu dans la Salle Multi-Activités en présence de M. le Maire et de plusieurs élus, Mme Augey représentante du consortium chargé d'installer une antenne de téléphonie (projet New-Deal) entre les hameaux de Ville et du Ponteil afin d'améliorer la couverture en téléphonie mobile de la commune. La rencontre s'est déroulée en deux étapes ; une

permanence de 14h à 15h30 pour les administrés pour échanger en toute confidentialité et suivie de 16h à 18h d'une réunion publique.

Bien que clairsemée, l'assemblée a échangé avec beaucoup de respect et d'écoute. Toutes les questions que ce soit sur l'impact visuel, sur la nécessité d'un ouvrage de ce type pour une petite commune comme la nôtre, sur la nocivité des ondes... toutes ces questions ont eu des réponses qui ont peut-être permis de mieux appréhender ce futur ouvrage.

P. Naïmi

Travaux - Four banal Ville



Réfection de la voie romaine

Dans le cadre du programme avenir montagne, lancé par l'État et les Régions, par le biais de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et ses Commissariats de massifs, la Communauté de communes du Pays des Écrins et certaines communes du territoire ont pu bénéficier d'un accompagnement financier à hauteur de 80 % pour la remise en état de certains sentiers emblématiques.

C'est le cas de la voie romaine à Champcella qui a pu être restaurée entre 2024 et 2025 au travers de la reprise de soutènements en pierres sèches qui s'étaient effondrés rendant le passage sur le sentier parfois délicat. Six zones ont ainsi été reprises, redonnant à la voie romaine son emprise d'antan tout en permettant à l'eau de ruissellement de s'écouler plus facilement hors du sentier.

N'hésitez pas à venir découvrir la voie romaine et le sentier du gouffre au départ de la chapelle de la Rame !



Deux projets et un beau chantier participatif à Champcella

Le 18 mai, une trentaine d'habitants de Champcella se retrouvaient pour un chantier participatif et un pique-nique partagé avec l'association Les marmots et les jeunes de Champcella. L'objectif, débroussailler deux espaces communaux afin d'envisager l'agrandissement de la cour d'école et un lieu public convivial et ombragé.

Réaménager la cour d'école pour apporter de l'ombre

Depuis le printemps 2024, une joyeuse équipe de Champcella (Directrice d'école, parents, habitants et élèves) travaille à l'aménagement de la cour d'école.

Cette dernière entièrement bétonnée n'est pas très agréable durant les fortes chaleurs et si elle est adaptée aux jeux de ballons, ces derniers peuvent vite prendre toute la place.

Cet aménagement, propose de répondre aux besoins de enfants, et de transformer la cour en un lieu favorisant le confort climatique, l'inclusivité, la biodiversité et le jeu libre, grâce à des zones d'ombre, des plantations et des espaces pédagogiques.

Cerise sur le gâteau, la cour pourra être agrandie et atteindre le ruisseau un peu plus bas !



Un lieu public pour s'amuser à Champcella – Projet des jeunes 2024/2025

À Champcella, 13 jeunes de 10 à 23 ans se mobilisent depuis l'automne 2024, pour créer un espace de loisirs ouvert à tous, un lieu vivant, où toutes les générations pourraient se retrouver pour jouer, faire du sport, discuter, se détendre en toute sécurité. Le terrain, communal, situé sous l'église et proche de l'école, est idéal : ombragé, paisible et central.

Après avoir imaginé un Pumptrack ou un city stade, le groupe a revu ses ambitions à la hauteur d'un budget plus réaliste.

L'objectif : un espace avec installations sportives (paniers, filets, modules de Street-workout), de détente (tables, abri, barbecue) et de rencontre.



Le projet a obtenu le soutien de la mairie en avril et une présentation a eu lieu en préfecture en juin afin d'obtenir le soutien financier de l'appel à projet "Jeunes des Hautes-Alpes".

D'ici l'automne, nous espérons que les premiers petits aménagements auront lieu.

Renforcement réseau eau potable

Avec le développement du quartier route du Naïs, les besoins en eau potable augmentent. Pour y répondre la commune prévoit l'installation d'un surpresseur afin d'avoir une pression suffisante et assurer une bonne distribution à tous les foyers. La Communauté de communes du Pays des Écrins redimensionnera en parallèle son réseau d'assainissement.

Les travaux débiteront à l'automne 2025. La remise en état de la chaussée est prévue au printemps 2026. Cela va entraîner quelques perturbations de la circulation. Merci à tous pour votre patience pendant cette période.

Voirie 2025

Sécurisation du carrefour du Seicq

Installation de chicanes sur la route de la Lauzette et route Ser San Peyre.



Soyez vigilants !

OPERATION DE MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE COMMUNAL PROCEDURE DE REGULARISATION AVANT REPRISE DES SEPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU REGIME DU TERRAIN COMMUN

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est fort ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la durée proposée.

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent en tant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la

sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toutes dispositions qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

A ce titre, les familles disposent jusqu'au 30 novembre 2025. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « *Cimetières de France* ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2025-2026, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

La municipalité



Département des Hautes-Alpes - Arrondissement de Briançon - Canton de l'Argentière-la-Bessée

COMMUNE DE CHAMPCELLA
23, Rue du pied de Ville - 05310 CHAMPCELLA
Téléphone : 04 92 20 93 75
Courriel : mairie@champcella.fr

AVIS MUNICIPAL

OBJET : MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE COMMUNAL
PROCEDURE DE REPRISE DES SEPULTURES SANS CONCESSION
RELEVANT DU REGIME DU TERRAIN COMMUN

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal.

Les sépultures dont la liste est consultable ci-joint sur le présent panneau d'affichage ainsi qu'en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun :

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance :

- Soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie :
Mardi : 14h à 16h30
Jeudi : 9h à 11h30 et 14h à 16h30
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :
23 rue du pied de ville 05310 Champcella
- Ou un courriel à l'adresse suivante : mairie@champcella.fr

Avant le : 30 novembre 2025

Muni, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

En vous remerciant par avance de votre collaboration active.

Jacques PONS, maire



Le Maire certifie que le présent avis a été affiché aux portes du cimetière et de la mairie
Du 28/06/2025

Randonner à Champcella

La Communauté de communes du Pays des Écrins (CCPE) entretient et balise près de 900 km de sentiers trail et VTT.

Sur la commune de Champcella, c'est l'itinéraire N° 6 « Nos aïeux ces traileurs » qui est balisé. Il part de Freissinières, monte au col de l'Aiguille, redescend sur Pallon et la chapelle de Rame avant de remonter au gouffre de Gourfouren par la voie romaine puis au col des Combes par les Seyes.

Pour éviter une partie de route et le rendre plus agréable pour la course à pied, la CCPE a modifié le tracé en empruntant un ancien chemin rural entre le Thioure et la croix des Granges. Entre petits travaux d'assise et petit entretien, le chemin a été dégagé pour permettre aux traileurs (ou randonneurs) de l'emprunter.

Retrouvez tous les sentiers balisés sur le site :

<https://rando.paysdesecrins.com>

Zoom sur un indépendant

Coiffeuse à domicile



Je suis Vanessa, coiffeuse à domicile de Guillore et ses alentours. Je me déplace chez vous avec tout le matériel nécessaire pour réaliser coupes femmes, hommes, enfants, colorations, balayages, patines, soins capillaires et coiffures événementielles. Je vous propose un service professionnel, personnalisé et adapté à vos besoins, du lundi

au vendredi, et le samedi pour les coiffures événementielles.

☎ 07 78 42 06 13

📷 Instagram : [vanessa.coiffure05](https://www.instagram.com/vanessa.coiffure05)

📘 Facebook : [Vanessa.Coiffure](https://www.facebook.com/Vanessa.Coiffure)

🌐 www.vb-coiffe-le05.fr

SCCC

La saison de chasse 2025-2026 arrive à grands pas et se présente sous les meilleurs auspices.

Bilan de la saison écoulée des prélèvements autorisés :

- 100 % pour le chevreuil ;
- 33 % pour le cerf ;
- 80 % pour le chamois.



Notre objectif pour cette année, avec le soutien de la commune, est la création d'un local de pesage et de dépèçage.

Comme annoncé lors des dernières réunions, la FDC 05 et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont mis en place un partenariat afin de lutter contre les incendies de forêt. Cette collaboration prévoit qu'en cas d'incendie de forêt, un interlocuteur de la FDC 05 communique au SDIS les coordonnées d'un ou plusieurs chasseurs volontaires de la commune concernée. Ceux-ci seront chargés de se rendre sur les lieux et d'apporter aux équipes de sapeurs-pompiers ainsi qu'aux différents intervenants leur connaissance du territoire et si besoin un appui logistique.

Le Président, P. Cheylan

Pèlerinage de Rame

C'est par un bel après-midi, ce vendredi 6 juin, sous la houlette de Christophe, qu'une poignée de volontaires se donnent rendez-vous en la chapelle de Rame afin de préparer l'office du dimanche pour la Pentecôte. Serpillières et chiffons de cire étaient de la partie durant ces quelques heures passées dans la bonne humeur.

Depuis quelques années maintenant, la messe est célébrée le dimanche en la Chapelle, embellie pour l'occasion par bouquets et plantes fleuries judicieusement disposées par Christophe le samedi.



Le pèlerinage à Rame a rassemblé cette année encore bon nombre, pratiquants réguliers ou occasionnels. C'est environ 70 à 80 personnes qui ont suivi l'office célébré par l'abbé Édouard Le Conte assisté du père Bernardi.

Une fois la traditionnelle procession autour de l'église, l'office a débuté. Durant ce dernier, quatre jeunes hommes entourés de leur famille et de la communauté ont confirmé leur attachement religieux, en deux baptêmes et deux professions de Foi.

Comme souvent à Champcella, c'est par le verre de l'amitié fort apprécié (merci au père Édouard), que s'est terminée cette belle matinée de dimanche de Pentecôte.

L. Streiff

M. le maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent le meilleur à venir à l'abbé Édouard Le Conte qui quitte notre paroisse pour de nouvelles missions.

Bibliothèque

Nouvel aménagement



Un peu de magie est venue saupoudrer ce lieu de culture et de convivialité. Sur la même surface au sol nous avons agrandi la bibliothèque, bien que pas plus grande ni plus

large elle semble plus grande et plus large ! Eh oui vous disais-je en commençant cet article, de la Magie ! Non pas que de la magie, mais aussi de l'intelligence, de l'écoute, du savoir-faire de M. Durbiano pour la création et M. Melquiond pour les montants métalliques. Le bois, du mélèze massif, nous vient de la vallée de la Clarée et les montants ont été fabriqués à L'Argentière-la Bessée. Le rayonnage est plus aéré, et cerise sur le gâteau un banc court tout le long de l'espace dévolu au jeune public. Merci à la mairie et au conseil municipal pour la confiance qu'ils nous accordent, merci au Département HA pour la partie subventionnée de cette intervention et surtout un grand merci à vous toutes et tous de nous aider à faire de ce lieu un lieu si sympa.

Nouvelle adresse mail : bibliotheque@champcella.fr

Pierrot et les bénévoles

Coût opération : 5 000 €
Département HA : 1 462 €

Ecole maternelle

Cycle natation

Chaque année, l'école maternelle et CP de Champcella peut effectuer un cycle de 8 séances de natation à la piscine de L'Argentière-la Bessée et ce dès trois ans. C'est une activité qui peut se dérouler grâce à l'intervention (gratuite pour les écoles du Pays des Écrins) d'un maître-nageur et avec l'aide des parents d'élèves ayant passé un agrément. Les enfants adorent cette activité et progressent beaucoup.

Lison : J'aime marcher sur le tapis rose et glisser dans l'eau et j'ai aimé glisser sur le toboggan.

Gabin : Je n'ai pas aimé la cage, mais j'ai aimé le tapis rose et le toboggan.

Gaspard : J'ai tout aimé.

Yannick : J'ai glissé sur le toboggan.

Izia : J'ai adoré sauter du plongeon et aller chercher les cerceaux au fond de l'eau.

Roosmarijn : J'ai aimé sauter du plongeon.

Léni : J'ai aimé jouer avec les arrosoirs.

Raphaël : J'ai aimé la cage aux écureuils.

Maël : Moi j'ai peur de l'eau.

Zoé : J'ai tout aimé. J'ai moins aimé aller chercher les cerceaux au fond de la cage.

Lili-Rose : J'ai bien aimé me déplacer avec les mains sur le mur. J'ai eu peur de glisser sur le toboggan.

Victor : J'ai aimé le toboggan et faire des bulles. Je n'aime pas mettre la tête dans l'eau.

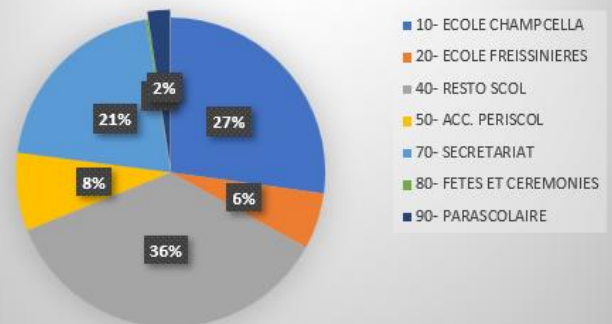
Théana : J'ai aimé sauter du plongeon et glisser sur le toboggan.



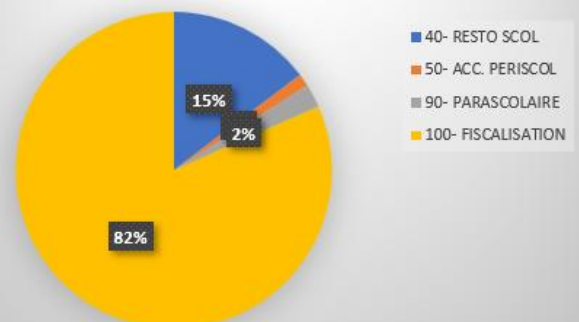
Sivu Champcella-Freissinières

En date du 17 février 2025, le Président de la Communauté de communes du Pays des Écrins a informé les communes que cette compétence redeviendra communale à compter de la rentrée scolaire 2025-2026. Toutefois, les services de la CCPE pourront continuer d'en assurer l'organisation moyennant la signature d'une convention de gestion conformément à l'article L5214-16-1 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales. Les maires des 2 communes ont souhaité transférer cette compétence au S.I.V.U. Champcella-Freissinières. Cette décision entraîne une augmentation significative du BP 2025. Les tarifs des services du S.I.V.U. ont dû être revus à la hausse également.

Dépenses 2024 : 103 882,58 €



Recettes 2024 : 103 141,00 €



Autour de la Biaysse

Fêtes de l'été

Ça y est, nous y sommes presque, la Saint-Pierre est bientôt là, le samedi 28 juin avec la messe, l'apéritif offert, le repas partagé, et deux nouveautés cette année, tout d'abord une pièce de théâtre par la compagnie Plante un regard... ensuite buvette et soirée couscou/dessert pour 12 € !

Y'a de quoi passer une belle et douce journée !

La Fête du pain suivra quelques jours après... Outre la fabrication de pain, les pizzas, les concerts, le marché des producteurs locaux, les repas... cette année, la Fête du pain a invité les métiers du cirque Marionnette, trapézistes, danse contemporaine et un spectacle de clown. Bien sûr il y aura les Cors des Alpes, une tombola, la ludothèque de Guillestre, la batucada Sambalafon. Et nous avons aussi invité M. Christophe Gauthier, producteur de farine et pastier à Ceillac. Nous lui achetons sa farine pour élaborer notre pain et la pâte de nos pizzas. Il nous fera l'amitié d'une conférence.

One minute



Un festival de cinéma dans un village de 200 habitants ? C'était en 2023 le pari un peu fou des organisateurs, autour de l'équipe dynamique de l'association « Autour de la Biaysse », soutenue par la municipalité et le maire de Champcella, Jacques Pons. Au vu du succès de l'édition 2023 (500 festivaliers accueillis), l'équipe récidive ! Avec un programme plus étoffé (une cinquantaine de films au lieu de 40) et une dimension internationale affirmée : de la Chine à la Colombie en passant par l'Iran, l'Inde, la Lituanie, l'Espagne, le Canada... et la France !

Un festival de cinéma, oui, mais pas comme les autres ! Nous mettons en avant des films d'une minute maxi. Ce format ultra-court est peu connu du public, et encore moins des médias. Et pourtant, nous avons pu sélectionner des films alliant créativité, émotion et qualité visuelle ! Cette année, une quinzaine de réalisatrices et réalisateurs seront présents pendant le festival, disponibles pour rencontrer le public après chaque séance et, le jeudi 24 juillet, à partir de 18 h jusqu'à la projection nocturne sur le parvis de l'église.

L'équipe organisatrice n'en est pas à son coup d'essai : outre des randonnées littéraires à Champcella, Freissinières et Saint-Crépin, le F'murr'stival a été l'occasion en 2024 d'un hommage au génial bédéaste, et la création d'un sentier du Génie des Alpes...

Pour ceux qui ne pourraient pas venir à Champcella, les films sélectionnés seront mis en ligne sur le site internet : www.1minutechampcella.com

Le Président, P. Naïmi

Comité des fêtes



Cette année encore, nous remercions celles et ceux qui se sont bien amusés à remettre en eau les canaux de Ville et du Chambon. Sans parler des averses, il faisait beau ! Nous avons eu quelques passages délicats et glissants, quelques beaux bouchons, des enfants heureux, des nouveaux bénévoles, de belles rencontres, des morilles, de plus en plus de ceintures noires, de nombreux gaillards, quelques lève-tard. L'occasion de rappeler que pour passer d'une corvée à une petite fête, il suffit d'ajouter quelques saucisses à griller. Un grand merci à la mairie de nous avoir régalié !

Joyeusement vôtre
Le comité des fêtes de Champcella

Les Marmots

La 2^e édition de *La Ronde des Légumes* fut un succès avec une quarantaine de participants et de nombreux gourmands venus se restaurer sur notre stand.

Le 18 mai, grande session débroussaillage et pique-nique partagé, organisés pour nettoyer une jolie parcelle sous et pour l'école, ainsi qu'un espace sous l'église désiré et imaginé par les jeunes de la commune soutenus par la mairie.

Demandes de subventions acceptées par les mairies de Freissinières et Champcella. Nous en ferons bon usage, merci ! Investissement : renouvellement de l'abonnement à la ludothèque qui fournit aux écoles matériel et jeux, ainsi que l'achat de malles métalliques et de matériels divers pour équiper les cours d'écoles.

Rdv : 27 juin 17 h, fête de l'école. Cet été, trois ventes de gâteaux prévues. Septembre fête de la tarte !

Le Président, E. Reunavot



Les Faures, Les Seyes, Les Garrats

Jusqu'aux années 1990, il n'était pas rare d'entendre les Champcelloires s'exclamer : « Vous êtes comme la terre des Arnauds, vous craignez le froid et vous craignez le chaud ! »¹. La personne, ainsi apostrophée, s'était plainte de variations de la température ; elle était donc comparée à la terre d'un quartier dont la sensibilité au moindre écart du thermomètre anéantissait très souvent les récoltes. Certains ajoutaient : « Les Arnauds rient une année et pleurent quatre-vingt-dix-neuf ans ». Pourtant, non loin de là, se trouvent des hameaux bien agréables : les Faures, les Seyes et les Garrats.

Née aux Seyes il y a cent ans, en mai 1925, Paulette aime se souvenir d'une époque où ces hameaux étaient très animés. Par les activités de leurs habitants, certes, mais aussi en raison du passage de nombreux Champcelloires. Ils travaillaient leurs prés et leurs champs, ou bien coupaient du bois dans les environs ; certains en profitaient pour s'approvisionner en eau de la Boute - source tenue en grande estime dans le pays - d'autres venaient parfois charger du sable, au Serre-Blanc, dans les « béríos² » de leurs mulets. On se saluait de loin, on ajoutait une plaisanterie, on échangeait des nouvelles autour d'un café. C'était un temps où, comme l'ensemble des maisons, le paysage était ouvert : des Seyes on apercevait très distinctement la gare de La Roche-de-Rame et les trains qui allaient et venaient.

Si chacun des trois hameaux possédait sa fontaine, son four, et avait quelques particularités, ils partageaient régulièrement certaines activités. Outre l'irrigation, grâce à tout un réseau de canaux, Paulette mentionne le « change » des vaches laitières³. Cette activité-là était également mutualisée avec les habitants du Thioure, des Roberts, des Rousses et du Serre. Chaque jour, à la belle saison, après avoir été traites, les vaches thiourines, roubertines, roussatines et serrétines montaient de bon matin aux Garrats. Accompagnées par les vaches de ce hameau, elles prenaient le chemin des Aubergens où elles étaient bientôt rejointes par les vaches des Faures et des Seyes. Une petite trentaine d'animaux. Deux bergers devaient les garder toute la journée - l'un étant issu des hameaux « du haut », l'autre des hameaux « du bas » - chaque famille s'engageant à prendre son tour, suivant un calendrier établi en fonction d'une règle facile à retenir : un jour de garde pour chaque vache présente. Quand on avait accompli sa part, une autre famille prenait le relais, et quand toutes les familles étaient intervenues, on recommençait jusqu'à la fin de la saison. Les enfants étaient très sollicités. D'anciens petits bergers, nés avant 1914, racontaient que, comme les vaches de ce change paissaient dans une zone proche de Freissinières, les petits Champcelloires y rencontraient les petits Freissinou. Ils s'interpellaient : les Champcelloires criaient « Périss ! » à l'adresse des Freissinou qui répondaient en les appelant

« Pérour ! »⁴. Paulette, quant à elle, se rappelle avoir souvent côtoyé une dame de Freissinières surnommée « La Vicariote » dont le chien inspirait la sympathie : lorsque cette dame était triste - ou le simulait, pour distraire les autres bergers - son chien accourait et lui manifestait beaucoup d'affection. Mais les divertissements ne duraient pas. Il fallait avoir de bonnes jambes - à certaines périodes, le parcours montait jusqu'à Clot-Lafont - et rester vigilant : même dans un paysage de carte postale, les vaches ne sont pas toujours sages comme des images. Aussi les journées étaient parfois longues, et il fallait patienter jusqu'à l'heure du retour, signalée par l'ombre du soir effleurant une grande pierre située sur l'autre versant de la vallée de la Durance. Des témoignages rapportent que, jusque vers 1900, les animaux de plusieurs familles « du bas » passaient la nuit aux chalets des Aubergens, appelés « terrasses ». Le lait était descendu, après la traite du matin, par des jeunes filles ou des grands-mères exerçant la fonction de « rassièrè » ; pratique révolue dans l'enfance de Paulette.

Les habitants des trois hameaux ne furent pas exclusivement agriculteurs. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les merciers, faisant commerce en Languedoc, y sont représentés⁵. Ainsi Honoré Reymond, originaire des Faures, hameau de tradition protestante. Il est connu comme référent du tribunal des marchands de Montpellier dans des affaires où étaient impliqués des Champcelloires. Les bergers

¹ « Avé coummo la terro déz'Arnaoutch, craigna lou frét et craigna lou tchaout ! » / « Louz'Arnaoutch rioun énnana é plouroun nonanto-noou antch. »

² Très grandes poches de toile qui étaient adaptées au bât d'une bête de somme.

³ Les vaches qui n'étaient pas traites séjournaient alors dans les alpages. Dans toute la commune, les parcours du change étaient

susceptibles d'évolutions lorsque ces vaches-là étaient de retour à l'automne. Un change existait pour les brebis.

⁴ Les Champcelloires et les Freissinou les plus âgés, interrogés dans les années 1980-1990, ne connaissaient pas l'origine de ces expressions désignant les habitants de l'une et l'autre commune. Y compris les personnes âgées des villages voisins, en particulier à

Réotier où on utilisait parfois encore le terme de « Pérou » pour désigner un Champcelloire.

⁵ Certains étaient associés. Par exemple Jacques Pons, des Garrats, son gendre Jacques Bellot, du Collet, et un cousin du gendre : Antoine Bellot. En octobre 1723, ils achètent pour 502 livres de marchandise, chez Atger et Bugard, à Montpellier.

professionnels n'ont pas manqué dans ce secteur. Par exemple François Eymar, né aux Seyes en 1797. À l'époque de la Restauration, il fut berger du troupeau des mérinos du roi, basé près d'Arles. Aux Seyes et aux Faures, l'artisanat du bois était ancien. Paulette dit avec quel soin son grand-père et son père préparaient le bois d'œuvre : il était coupé exclusivement en période de lune décroissante - ou vieille lune - au mois d'août, afin d'en garantir la qualité. Dans des mares, à mi-chemin des Seyes et des Faures, des planches destinées au mobilier trempaient longuement afin d'acquiescer plus de fiabilité. Évoquer deux habitants des Garrats permet de rendre compte d'usages relatifs aux loisirs et aux services à la personne. En 1951, l'ethnologue Charles Joisten sollicite Ernest Socrate lors d'une enquête à propos d'un cycle de contes mettant en scène les facéties d'un héros local nommé Jean Pallon¹. En 2019, le professeur Claude Racinet, éminent obstétricien, présente une communication à

l'Académie delphinale, à Grenoble : « L'exploit d'une matrone des Hautes-Alpes en 1911 »². Il s'agit de Marie Mathieu, épouse de Pierre Grassiano, dite *La Marie Sérrière* (1857-1948). Mère de cinq enfants, membre de la confrérie du Rosaire, elle préside à de nombreux accouchements. En 1911, elle fait preuve d'une rare habileté dans une situation qui aurait pu devenir tragique. Repoussant, dans l'utérus de la maman, le bébé qui se présente mal, elle parvient à le retourner pour réussir sa venue au monde. Une « présentation par l'épaule » résolue par « une grande version » : toujours un exploit en 2025 !

Avec une démographie moins favorable que Le Ponteil, les trois hameaux ne bénéficièrent jamais de la création d'une école. Le déclin de la population du Collet, puis de Roussac, aujourd'hui disparus, n'y est pas étranger³. Si une classe temporaire est signalée aux Seyes, au milieu du XIX^e siècle, les enfants furent plus durablement scolarisés aux Rousses, dont la classe, ouverte

l'hiver, fut transférée au Serre, peu ou prou quand elle devint permanente, aux alentours de la Première Guerre mondiale. Quand la classe des Rousses/Serre était temporaire, les élèves semblent avoir été admis à Ville, de Pâques à la Toussaint, ou bien à Pallon, suivant les demandes des familles. C'est à l'école du Serre que Paulette apprit à lire avec M^{lle} Céline Blein, et poursuivit sa scolarité avec M^{lle} Illy, puis M. Zampa, avant de partir étudier au loin pour devenir infirmière.

Merci, Paulette, d'avoir contribué à l'évocation de lieux qui vous sont si chers. Ces lignes, hélas, ne peuvent restituer toute la précision de vos récits. Votre perspicacité, à la différence des pauvres aptitudes de la terre des Arnauds, n'a pas attendu cent ans pour cultiver l'intérêt d'une conversation. Et dans la bonne humeur !

C. Jauffret



Ci-dessus : Parmi les joueurs de « pieurc » - le golf local - on trouve Paulette (photo prise par J. Jauffret lors d'une excursion dans les alpages de la commune)

A droite : Un habitant des Garrats assassiné à l'hôpital de Sisteron ; il y séjournait près de membres de sa famille installés dans les Basses-Alpes (extrait de Sisteron-Journal, paru le 4 avril 1959)

À l'Hôpital-Hospice de Sisteron, cinq personnes sont tuées à coups de marteau.

[...] Malheureusement, pour six pensionnaires de l'Hôpital-Hospice de Sisteron, la nuit du lundi de Pâques aura été funeste. Dans un geste insensé, Calixte Garcin, âgé de 65 ans, a, avec un gros marteau, tué cinq camarades de chambrée et blessé grièvement un sixième. [...] Les victimes sont Clément Marrou, de Sisteron, Victorin Chabaud, de Châteauneuf-Miravail, Baptiste Garanchiny, né en Italie mais habitant depuis très longtemps à Sisteron, Baptiste Tron, de Champcellas (H.-A.), Louis Arnaud, de Barles, et le blessé est M. Cotti. [...]

¹ Plusieurs éditions dont : *Contes populaires du Dauphiné : Nouvelles ou contes réalistes. Contes d'animaux. Contes énumératifs et randonnées. Contes facétieux et anecdotes*, Grenoble, 1971.

² Cf. <https://www.academiedelphinale.com/academie-delphinale/seances-academie/2019>

³ **1846** : Seyes 32 habitants /Faures 9 /Garrats 13 = 54 + Collet 58 / Roussac 15 > Total 127 (Ponteil 139) // **1866** : Seyes 22 habitants /Faures 5 /Garrats 21 = 48 + Collet 7 / Roussac 19 > Total 74 (Ponteil 108) // **1891** : Seyes 5 habitants /Faures 10 /Garrats 39 = 54 + Collet 5 / Roussac 10 > Total 69 (Ponteil 81) // **1911** : Seyes

14 habitants /Faures 16 /Garrats 30 = 60 + Collet 0 / Roussac 4 > Total 64 (Ponteil 68) // **1931** : Seyes 8 habitants /Faures 14 /Garrats 11 = 33 + Collet 0 / Roussac 0 > Total 33 (Ponteil 61)

Agenda



Propriétaires, Co-propriétaires Rénovez votre écrin !

Aides, conseils, accompagnements gratuits. Permanence SOLIHA, le **17/10 9h30 à 12h** (Salle Polyvalente)



> Champcella

Croisement du Sourillon (PAV)
44°43'37.2"N 6°34'14.3"E

Association

Société de Chasse de Champcella
Patrick Cheylan, Président 04 92 20 93 85

Les Marmots

Ewen Reunavot, Président ... 06 58 25 27 86
emilie.verney@gmail.com

Comité des fêtes

..... fiestachampcella@gmail.com

Autour de la Biaysse

Pierrot Naïmi, Président
..... biaysse05@gmail.com

Commerce

Humus Fournil Bio

Pains au levain naturel 06 17 90 49 23
humusfournilbio@hotmail.com

Savonnerie Neije savonnerie@neije.fr

Savons naturels..... 06 95 28 12 34

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Pain – Viennoiserie..... 04 92 24 11 86
Lundi et samedi :
9h30 Ville
9h40 Le Chambon - 9h45 Le Serre
9h50 Le Chambon - 10h00 La casse

Boucherie Savinoise

Camion-magasin
Les mercredis 06 42 58 20 57

Gîte

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwa 04 92 20 96 69

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar
Claude et Laurence Mesnier .. 04 92 20 96 70

Meublé de tourisme

Azam Brice
Le Ponteil (5 places) 06 68 21 99 97

Brard Agnès agnes.brard@gmail.com
Les Rousses (6 pers) 06 71 26 35 56

Bastien Mireille et Pierre

La Lauzette (4 places)
La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul

La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00

Cheylyan Maryvon et Ginette

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39

Cheylyan Patrick

Le Chambon (4 places) 04 92 20 93 85

Condemine Lionel

Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Drapéri Nicolas

draperinicolas@hotmail.com
Les voûtes – Le Chambon
(6 places) 06 75 07 97 08

Laurendeau Olivier ... 06 43 15 49 15
Le Mahana – Le Chambon (5 places)

Marcien Corine

Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11

Produits de terroir

Il pain d'épices

Doriana Moscone 07 83 25 52 80

L'abeille du Martagon (Miel)

Elian Lucas 06 20 78 18 15
elian.lucas@hotmail.fr

Numéro Urgences

Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Urgence	112
Gendarmerie	17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Patrimoine

Chapelle St Laurent de Rame
Église de Ville - Cadran solaire
Four banal des Rousses
Four banal du Ponteil
Four banal du Chambon
Four banal des Faures
Gouffre de Gourfouran
Site de Rama

Professions libérales

Accompagnement à domicile

Sophie Bouvarel..... 06 99 11 31 71
Sophie.bouvarel@club-internet.fr

Spécialiste en travaux d'accès difficile, Élagages et Abattages délicats

Simon Clavel 06 78 17 64 98
clavelsimon@gmail.com

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois : 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église.

Catéchisme, contact : 06 98 14 54 94

Vos conseillers départementaux

Vous reçoivent sur rendez-vous.



Gaëlle Moreau
07 64 89 60 60
gaelle.moreau@hautes-alpes.fr



Rémi Roux
06 81 45 41 70
remi.roux@hautes-alpes.fr

Boîte à idées virtuelle

boiteaidees.mairiedechampcella@gmail.com

Vous pouvez également déposer vos suggestions dans la boîte prévue à cet effet au secrétariat de mairie.